

permet, quand il est semé à la fin d'août, d'être pâture et même coupé en juin de l'année suivante, et par là laisser le champ libre à d'autres récoltes précoces, suivant l'assolement adopté.

Aucune plante autre que le trèfle incarnat, ne peut donner presque sans frais, sans soins, sans déranger l'ordre des cultures, d'abondantes récoltes de fourrage. Occupant le sol très peu de temps, ce trèfle ne l'épuise pas; au contraire, il l'améliore par les détritrus du bas de la plante, par ses feuilles et par ses racines qui se décomposent très vite. Enfoui au moment de sa floraison, les plantes de ce trèfle peuvent constituer pour le sol un très bon amendement. N'épuisant pas le sol, il laisse, après avoir été récolté, toute facilité pour le faire suivre par une culture en blé. Il convient bien pour précéder une récolte en seigle.

Ce trèfle constitue, en outre, une excellente ressource pour regarnir un trèfle manqué; dans ce cas, on sème avec ce trèfle les espaces trop clairs, et la récolte principale, accrue d'autant, cesse d'être compromise.

Le trèfle incarnat peut être donné en sec ou en vert aux animaux. Le plus généralement il est mangé en vert, soit sur place, en pâture, soit à l'étable; il y a aussi avantage de le donner, sous forme de foin, au bétail. Il convient à tous les bestiaux. Les gousses de ce trèfle sont parfois données aux chevaux, en guise d'avoine. Ce trèfle offre un autre avantage, par sa précocité, car au printemps il fournit de la nourriture verte, quand les autres fourrages ne peuvent en donner: il devance de vingt jours le trèfle rouge, et c'est d'une grande importance à cette saison où les provisions d'hiver font parfois défaut. Comme nous l'avons dit, le trèfle incarnat permet aussi d'avoir un fourrage vert très tard à l'automne.

#### L'Industrie laitière

*Ecole et Station Expérimentale de Laiterie de Saint-Hyacinthe.*—Une circulaire de l'honorable M. Ls Beaubien commissaire de l'Agriculture et de la Colonisation de la Province de Québec, et de nombreux articles de journaux ont déjà porté à la connaissance du public en général l'établissement, à Saint-Hyacinthe, par la Société d'Industrie Laitière, d'une Ecole et Station Expérimentale de Laiterie. Cette Ecole se compose d'une fromagerie et d'une beurrerie, outillées avec les appareils les plus nouveaux. Elle aura un laboratoire pour l'enseigne-

ment spécial de l'épreuve du lait, des salles de lecture, une bibliothèque, où les élèves trouveront les publications du jour, anglaises et françaises, sur l'industrie laitière, et une salle de conférences publiques.

La Société a déjà reçu de nombreuses demandes de renseignements, auxquelles il a été autant que possible, répondu par lettre particulière; mais il restait à faire connaître plusieurs détails très importants. Tel est l'objet de la présente circulaire.

La Société d'Industrie Laitière a cherché les meilleurs moyens possibles d'assurer le succès de sa nouvelle création et ne pouvait mieux faire que de la placer sous la direction du professeur James W. Robertson, commissaire fédéral de l'Industrie laitière.

Le comité spécial de l'Ecole et Station Expérimentale réuni à St-Hyacinthe, le 29 octobre 1892, vient d'arrêter d'accord avec le professeur Robertson le programme suivant :

#### PROGRAMME DE L'ÉCOLE ET STATION EXPÉRIMENTALE

Ce programme comporte trois parties principales :

1. Enseignement des meilleures méthodes de production du lait en hiver comme en été, et de fabrication du beurre et du fromage, ainsi que d'épreuves du lait ;
2. Formation d'inspecteurs de beurreries et fromageries pour les syndicats créés et à créer ;
3. Etude expérimentale des nouveaux systèmes de machines et d'appareils de laiterie, et des nouveaux procédés de fabrication, ainsi que de tous les progrès à réaliser dans l'Industrie laitière.

Avec ce programme, la société d'industrie laitière considère qu'il est important, dans l'intérêt général, de faire profiter de l'enseignement de l'Ecole : d'abord les fabricants actuels; et ensuite, les jeunes gens qui se destinent à apprendre à fabriquer le beurre et le fromage.

#### OUVERTURE DES COURS

L'ouverture des *cours réguliers* d'enseignement a été fixé au deux janvier 1893.

Pendant le cours du mois de décembre, les membres de la Société d'Industrie Laitière, les fabricants de beurre et de fromage et le public en général seront admis à la fabrique de l'Ecole comme visiteurs seulement.

#### ENSEIGNEMENT

L'enseignement sera gratuit pour tous les membres de la Société d'Industrie Laitière de la Province de Québec.